



Police prédictive : une chance à saisir pour la France

Institut pour la Justice

Résumé

Depuis quelques années le travail traditionnel d'anticipation effectué par la police a connu une sorte de révolution grâce à l'utilisation de logiciels inspirés de ceux employés dans le commerce. Un terme nouveau été inventé pour désigner ces pratiques policières nouvelles : la police prédictive.

La police prédictive se base sur les régularités statistiques présentées par certains types de criminalité pour diriger l'emploi des ressources policières de la manière la plus efficace possible.

Apparue aux États-Unis au début des années 2000, la police prédictive a très vite prouvé son efficacité et a été adoptée par nombre de villes américaines. Elle commence aujourd'hui à faire son apparition en Europe mais reste malheureusement largement ignorée en France.

Cette ignorance est très dommageable, car elle risque de priver la police française d'un outil à la fois performant et économique pour lutter contre la criminalité.

La police prédictive est un outil récent mais déjà abouti. Sans être l'espèce de baguette magique que certains voudraient y voir, elle peut néanmoins apporter une contribution précieuse à l'action de la police, et ce sans poser de problèmes éthiques ou juridiques épineux.

L'**Institut pour la Justice** est une association de citoyens préoccupés par les dérives de la justice pénale, qui répercute et canalise les inquiétudes de chacun et propose des réformes pragmatiques. L'association s'appuie sur un réseau d'experts du champ pénal pour promouvoir une justice plus lisible pour le citoyen, plus efficace contre la criminalité et plus équitable vis-à-vis des victimes.

Édité par l'**Institut pour la Justice**
Association loi 1901

Contacts :
01 70 38 24 07
publications@institutpourlajustice.org

INTRODUCTION

La limite essentielle de la police a toujours été qu'elle intervient le plus souvent trop tard, après que le crime ait été commis, pour tenter de retrouver le ou les coupables. Tout comme dans les jeux d'enfants, le gendarme court après le voleur, et le rattrape dans le meilleur des cas. Mais pour les victimes, et la société dans son ensemble, le mal est déjà fait, et il n'est pas toujours réparable.

Aussi l'une des préoccupations constantes des services de police est-il d'essayer d'anticiper le crime pour pallier, autant que possible, cette faiblesse structurelle. La police, lorsqu'elle fait bien son travail, recherche constamment des informations qui lui permettraient de savoir quels crimes sont en préparation afin de pouvoir, soit étouffer dans l'œuf la tentative criminelle soit arrêter leurs auteurs en flagrant délit. Les informateurs sont l'un des moyens dont, au moins depuis Vidocq, se servent les services de police pour tenter d'y parvenir.

Mais il en est d'autres, et la police ne se contente pas de rechercher les crimes individuels en préparation. Elle peut aussi, par exemple, établir des cartes des zones à risques dans les territoires qui sont sous sa juridiction, car n'importe quel policier un tant soit peu expérimenté sait bien que, mettons dans une ville donnée, la criminalité n'est pas également répartie, ni géographiquement ni temporellement, et qu'il existe des quartiers et des horaires à risques, en ce sens qu'un nombre tout à fait disproportionné de délits et de crimes se commettent dans ces lieux et durant ces moments là. La conséquence de cela est que la police surveillera plus particulièrement ces quartiers à risques, et plus particulièrement durant certains moments de la journée, car elle aura de bonnes raisons de penser que sa présence, à ces endroits et dans ces moments là, découragera nombre de criminels de passer à l'acte, ou bien, s'ils passent tout de même à l'acte, permettra d'arrêter ceux-ci plus rapidement, peut-être même en flagrant délit.

Depuis quelques années toutefois, ce travail traditionnel d'anticipation a connu une sorte de révolution grâce à l'utilisation de l'informatique et de logiciels inspirés de ceux employés depuis assez longtemps dans le commerce. Un terme nouveau a d'ailleurs été inventé pour désigner ces pratiques policières nouvelles : la police prédictive.

Apparue aux États-Unis au début des années 2000, notamment sous l'impulsion de William J. Bratton – qui fut successivement chef de la police de New-York puis de Los Angeles, puis aujourd'hui à nouveau de New-York – la police prédictive prouva très vite son efficacité et fut rapidement adoptée par nombre de villes américaines, au point que, en 2011, le magazine *Time* la classait parmi les cinquante meilleures inventions de l'année. Elle commence aujourd'hui à faire son apparition en Europe, notamment en Allemagne et en Suisse, mais reste malheureusement largement ignorée en France.

Cette ignorance, ou cette réticence, vis-à-vis de la police prédictive est très dommageable, car elle risque de priver la police française d'un outil à la fois performant et économique pour lutter contre la criminalité. Il importe donc d'exposer clairement ce qu'est, et ce que n'est pas, la police prédictive et de dissiper certains mythes ou certaines erreurs à son égard.

QU'EST-CE QUE LA POLICE PRÉDICTIVE ?

Le terme de « police prédictive » (*predictive policing*) peut faire naître bien des faux espoirs, et bien des craintes exagérées, car les « prévisions » dont il est question ne sont rien d'autre que des probabilités établies à partir du passé. La police prédictive ne prédit pas du tout le crime à la manière dont les « médiums » de *Minority Report*, la célèbre nouvelle de Philip K. Dick adaptée au cinéma par Steven Spielberg, pouvaient prédire le crime avant qu'il ne se produise.

La police prédictive se contente d'enregistrer des régularités statistiques et d'exploiter ces régularités statistiques pour diriger l'emploi des ressources policières de la manière la plus efficace possible. Par ailleurs, les outils analytiques et les technologies de l'information utilisées dans la police prédictive n'ont rien de révolutionnaires. Ces outils et ces technologies sont employés depuis de nombreuses années dans le monde du commerce.

C'est ainsi que nombre de grandes enseignes se servent depuis longtemps de logiciels sophistiqués pour essayer de prévoir les comportements d'achat de leurs clients. Ce que les grands magasins ont toujours fait, en essayant d'anticiper la mode de demain, en disposant leurs rayons d'une manière qui leur semblait propre à déclencher des « achats d'impulsion », etc. Mais l'informatique permet de démultiplier ces pratiques, et de compléter les intuitions commerciales des vendeurs par la recherche systématique de corrélations entre un nombre de données gigantesque.

De cette manière, la chaîne américaine de grands magasins Walmart modifie les stocks de ses enseignes en fonction des prévisions météorologiques. Par exemple, lorsqu'une tempête est annoncée, les magasins Walmart qui sont situés dans la zone qui risque d'être touchée par la tempête font provision d'eau minérale en bouteille, de ruban adhésif... et de tartelettes Pop-Tarts aux fraises. Les deux premiers articles ne sont pas surprenants, en ce sens que nous comprenons intuitivement le rapport qui peut exister entre une tempête et la vente d'eau en bouteille et de ruban adhésif. En revanche les tartelettes Pop-Tarts sont ce que les analystes appellent une « relation non-évidente. » Nous ne comprenons pas à première vue, ni même peut-être à seconde vue pourquoi une tempête devrait déclencher des achats massifs de tartelettes aux fraises. Par conséquent, les responsables des stocks chez Walmart n'auraient sans doute jamais pensé à approvisionner leurs magasins avec lesdites tartelettes si leurs logiciels ne leur avaient pas révélés que, lors des tempêtes précédentes, la demande de ces tartelettes avait monté en flèche.

De la même manière, tous ceux qui ont fait des achats sur les sites d'Amazon sont tombés sur des annonces qui leur étaient destinées et leur suggéraient des achats en fonction de ce qu'ils avaient déjà acheté. Ces annonces « personnalisées » sont tout simplement élaborées en croisant les achats d'un très grand nombre de clients, et en découvrant ainsi que ceux qui achètent le disque X ont aussi tendance à acheter le disque Y ou le livre Z. Parce qu'il existe des sortes de régularités statistiques dans les goûts des consommateurs, il est possible, dans une certaine mesure, d'anticiper leurs achats, et ainsi de gérer au mieux non seulement les annonces publicitaires mais aussi les stocks des magasins. D'ajuster au plus près l'offre et la demande.

La police prédictive fonctionne exactement de la même manière : en mettant en lumière certaines régularités statistiques de la criminalité, elle permet d'ajuster beaucoup plus finement « l'offre » policière à la demande, de diriger les ressources de la police là où l'on peut penser qu'elles seront les plus utiles.

Mais la criminalité est-elle prévisible au même titre que des achats dans un grand magasin ? Présente-t-elle des régularités statistiques qui permettraient d'anticiper les actions des criminels ? La réponse est oui, car, en général, les criminels aiment à opérer dans leur zone de confort. C'est-à-dire qu'ils ont fortement tendance à commettre le type de crime qu'ils ont déjà commis avec succès dans le passé, et en général dans les mêmes endroits et aux mêmes heures que celles qui leur ont réussi. Bien que cela ne soit pas universellement vrai, cette règle s'applique suffisamment fréquemment pour qu'il soit possible d'en tirer des déductions utiles au sujet de l'activité future des criminels.

Ces déductions sont plus ou moins fiables selon le type de crimes. Elles fonctionnent bien pour les atteintes à la propriété, vol, cambriolage, etc. et, de manière générale, pour les crimes qui visent des « étrangers » c'est-à-dire des gens que le criminel ne connaît pas particulièrement, car les crimes de ce genre répondent en général à un certain calcul coût/avantage de la part de leur auteur et car ils se répètent un grand nombre de fois et fournissent ainsi suffisamment

de données pour établir des statistiques fiables.

Elles fonctionnent moins bien pour d'autres crimes, comme les homicides ou les violences domestiques, car ces crimes sont moins « rationnels », plus passionnels, et car ils ne sont en général pas assez fréquents pour fournir des données en nombre suffisant.

Dans tous les cas, et il importe de bien insister là-dessus, les prédictions qui sont générées par les logiciels de police prédictive ne sont au mieux que des estimations. Le présupposé fondamental sur lequel repose ces prédictions est que le futur sera semblable au passé. En conséquence les résultats sont uniquement probabilistes et se présentent en général sous la forme : « il existe x% de chance qu'un crime de tel genre se produise dans telle zone dans tel intervalle de temps. »

Les méthodes de police prédictives peuvent être divisées en quatre grandes catégories :

1. les méthodes pour prédire les crimes : elles permettent d'indiquer les endroits et les horaires présentant un risque de crime accru ;
2. les méthodes pour prédire les criminels : elles indiquent au service de police les individus qui présentent un risque élevé de commettre un crime dans un futur proche ;
3. les méthodes pour prédire l'identité des coupables : il s'agit alors de désigner des coupables probables pour des crimes spécifiques ayant déjà eu lieu, en fonction du lieu, du mode opératoire, etc ;
4. les méthodes pour prédire les victimes de crimes : il s'agit en ce cas d'identifier les groupes de gens, voire les individus, qui font face à un risque accru d'être victimes de crimes dans un futur proche.

Toutefois seules les méthodes appartenant à la première catégorie sont intensément utilisées par les services de police qui ont adopté la police prédictive, d'une part car les trois autres types de méthodes sont moins avancés et moins fiables, d'un point de vue technique. Et d'autre part car les méthodes prédictives désignant des individus, ou des groupes d'individus, posent de redoutables problèmes juridiques et moraux, alors que la prédiction géo-temporelle des crimes peut être réalisée à partir de données non nominatives et n'est guère qu'une amplification, grâce à l'informatique, des méthodes traditionnelles de la police. La différence essentielle entre ce type de police prédictive et les méthodes policières traditionnelles est que les nouvelles technologies de traitement de l'information permettent de mettre en relation une masse de données bien supérieure à celle que pourraient traiter des opérateurs humains, et ainsi de découvrir des corrélations inédites, et de confirmer ou d'infirmer statistiquement les intuitions des policiers.

La police prédictive dont il sera question par la suite appartient donc uniquement à cette première catégorie, la seule qui ait fait ses preuves à grande échelle.

Mais le mieux, pour saisir la manière dont fonctionne la police prédictive, est sans doute de donner quelques exemples de son utilisation.

MEMPHIS : BLUE CRUSH

À Memphis, Tennessee, la police a développé, en partenariat avec l'université de Memphis, un logiciel de police prédictive nommé Blue CRUSH (*Crime Reduction Utilizing Statistical History*). La version pilote fut déployée à partir de 2005 pour répondre à une vague d'homicides par armes à feu, liée à l'activité des gangs, qui touchait alors la ville. Le logiciel Blue CRUSH utilise les antécédents judiciaires des personnes arrêtées ainsi que les données fournies très régulièrement par les patrouilles de police, tel que les lieux où les crimes sont commis, le jour et l'heure où ils ont été commis, et un large éventail de caractéristiques des victimes. Toutes ces données sont déployées par le logiciel sur une carte multidimensionnelle de la région, ce qui permet aux

policiers d'évaluer immédiatement l'activité criminelle dans tous les districts de l'aire urbaine de Memphis, bloc de maison par bloc de maison. Ceux-ci peuvent voir, pratiquement en temps réel, quels sont les coins de rue et les pâtés de maison qui nécessitent le plus d'attention, et ainsi adapter précisément leurs actions aux circonstances, aux lieux, au type de crime prédit, et ainsi de suite. Ces actions peuvent prendre la forme d'une augmentation des patrouilles, banalisées ou pas, dans les lieux désignés par le logiciel, d'une augmentation des contrôles routiers, de l'infiltration de lieux stratégiques, entre autres choses.

Parce que Blue CRUSH est alimenté journalièrement en nouvelles données et connecte celles-ci aux données plus anciennes, les prédictions peuvent être particulièrement fines. Le professeur Richard Janikowski, de l'université de Memphis, résume ainsi l'objectif assigné au logiciel : « envoyer les bons moyens policiers, au bon endroit, au bon jour, et à la bonne heure. »

Entre 2006 et 2010, le logiciel de police prédictive Blue CRUSH a contribué à faire diminuer la criminalité à Memphis de 31 % et les crimes violents de 15,4%. Les vols de voiture ont diminué de 75% et les attaques de commerces de 67%. En 2010, une étude menée par la firme Nucleus Research parvint à la conclusion que le logiciel Blue CRUSH générait une économie annuelle pour la ville de Memphis de 7 205 501 \$, pour un coût de 395 249 \$. Ce qui signifie que, chaque année, 2,7 mois d'activité suffisent pour rentabiliser Blue CRUSH.

NASHVILLE : DDACTS

Ceux qui ont étudié le monde de la délinquance savent depuis longtemps que les criminels multirécidivistes se distinguent du reste de la population par certains traits de caractère, qu'ils présentent notamment un faible contrôle de leurs pulsions et une attirance pour la prise de risque. De ces caractéristiques avérées, certains chercheurs ont déduit que les lieux fréquentés régulièrement par les criminels devaient connaître plus d'infractions routières, et notamment plus d'infractions conduisant à des collisions automobiles. Cette théorie a conduit à la mise au point de logiciels visant spécifiquement à prédire la criminalité à partir de certaines infractions routières, et connus sous le terme de *Data-Driven Approaches to Crime and Traffic Safety* (DDACTS), qui ont été adoptés par plusieurs villes américaines, dont la ville de Nashville.

Comme les autres programmes DDACTS, celui de Nashville se focalise sur les infractions routières commises dans certaines parties de la ville désignées par le logiciel comme particulièrement à risques. Et en se focalisant sur les infractions routières, la police parvient à faire baisser la criminalité dans l'ensemble de la zone, les conducteurs arrêtés à l'occasion des contrôles routiers s'avérant fréquemment avoir d'autres choses à se reprocher aux yeux de la loi. Mis en œuvre à partir de janvier 2004, le programme DDACTS de Nashville s'est avéré un succès, aussi bien sur le plan de la sécurité routière que sur celui de la lutte contre la criminalité. Entre 2003 et 2009, les morts par accidents de la route ont diminué de 15,6%, les blessés de 30,8% et le nombre d'arrestations pour conduite sous l'emprise de stupéfiants a augmenté de 72,3%. Dans le même temps les crimes les plus graves, ceux figurant dans la partie 1 du FBI UCR (*Uniform Crime Reporting*) – meurtres, viols, cambriolages, vols à mains armés, etc. –, ont diminué de 13,9% dans l'aire métropolitaine de Nashville.

ZURICH : PRECOBS

Depuis juillet 2013 la ville de Zurich s'est dotée du logiciel « Precobs », destiné à prévenir les cambriolages. Precobs, élaboré par l'« Institut de technique prédictive modélisable » (IfmPt) d'Oberhausen, en Allemagne, se base sur le phénomène de « répétition proche » (*near repeats*) observé depuis longtemps par toutes les polices du monde, à savoir le fait que les cambrioleurs reviennent souvent sur les lieux de leurs délits et tendent à passer le même quartier au peigne fin, et le plus souvent au même moment de la journée.

Le programme Precobs répertorie dans sa base de données l'ensemble des délits signalés ces cinq dernières années, incluant le lieu, la date et l'heure exactes, le montant du butin, le *modus operandi* et la scène du cambriolage. Il existe également une configuration été-hiver pour tenir compte des changements de comportement des cambrioleurs liés à la météo. Ces données, consignées au fur et à mesure par les policiers, permettent à l'algorithme du programme de faire apparaître en rouge sur une carte de la ville les zones les plus vulnérables.

Lorsqu'une alerte est donnée par Precobs, la police agit de deux manières. Elle envoie discrètement des agents afin de prendre les cambrioleurs en flagrant délit, et elle renforce ostensiblement la présence policière pour les dissuader de passer à l'action.

En un an, dans les zones testées avec Precobs, les cambriolages ont ainsi diminué de 30%.

À Munich et Nuremberg, où le système est testé depuis octobre 2014, les premiers résultats sont également très encourageants.

MYTHES ET RÉALITÉS

La police prédictive a déjà reçu une certaine attention de la part des médias, notamment aux Etats-Unis, du fait à la fois des résultats assez spectaculaires auxquels elle peut parvenir, mais aussi du fait de l'aspect très romanesque de la notion de police « prédictive », qui semble sortie tout droit d'un roman de science-fiction.

Cela a conduit à propager certains mythes et certaines erreurs à propos de ce nouvel outil policier.

1. La première de ces erreurs est de croire que la police prédictive consiste réellement à prévoir l'avenir, et que l'ordinateur pourrait indiquer avec certitude aux policiers où un crime va se commettre bien avant qu'il soit commis. Il n'en est rien, bien sûr. Les algorithmes des logiciels de police prédictive se contentent d'évaluer des risques, d'indiquer des probabilités. Les « prédictions » ne sont rien d'autre qu'une extrapolation à partir du passé, et ne sont guère différentes de la manière dont un assureur évalue les risques de tel ou tel sinistre en se fondant sur les données actuarielles. Les logiciels simplifient le travail de la police dans la recherche de corrélations, rien de plus.

Par ailleurs, la qualité de ces « prédictions » dépend absolument de la qualité des données qui sont entrées dans le logiciel. Des données incomplètes se traduiront par des « taches aveugles » dans les prévisions. Des données erronées se traduiront par des prévisions erronées. Pour que les programmes de police prédictive puissent être efficaces, leur mise en œuvre doit donc impérativement être accompagnée de la mise en place de procédures destinées à assurer la qualité, et la fraîcheur, des données collectées.

2. La seconde erreur est de croire que les ordinateurs vont désormais remplacer les policiers, qui n'auraient plus guère qu'à se déplacer pour cueillir le criminel sur le lieu indiqué par le logiciel de police prédictive. Mais, même en matière de police prédictive, l'élément humain reste de loin le facteur principal. Même avec le programme informatique le plus performant du monde, ce sont toujours des êtres humains qui doivent collecter les données, vérifier leur qualité et les rendre utilisables par le logiciel, puis qui doivent ensuite analyser les résultats obtenus et mettre au point des actions pour tirer parti des prédictions fournies par la machine. Il importe surtout de noter que les calculs complexes effectués par les logiciels de police prédictive ne peuvent nullement remplacer les intuitions des policiers, et le simple bon sens. En effet les logiciels n'indiquent que des corrélations statistiques entre de nombreux éléments possiblement liés à la criminalité, ils n'indiquent pas des relations de causalité, et ainsi il est toujours possible que la machine indique des corrélations qui sont entièrement trompeuses.

Par exemple, on pourrait aisément trouver une corrélation très forte entre les lieux où se commettent les crimes et la présence d'agents de police. Cela ne signifie nullement que nous pourrions prédire la localisation future des crimes en regardant la localisation des policiers. La corrélation est tout simplement due au fait que, la plupart du temps, la police mène des investigations là où des crimes se sont commis.

Inversement, le fait qu'un certain logiciel n'intègre pas telle variable dans ses calculs ne signifie nullement que cette variable n'est pas un facteur explicatif important. Cela signifie juste que ceux qui ont conçu le logiciel n'ont pas pensé que cette variable pourrait être un facteur explicatif.

Alternativement, si, par exemple, une forte corrélation est détectée entre certains crimes et certaines stations de métro, la corrélation pourra être immédiatement exploitée pour cibler l'action de la police sur ces stations de métro, mais il se pourrait aussi que cette corrélation indique d'autres choses : que les stations de métro concernées aient un rapport avec les lieux où vivent les criminels, avec les endroits d'où viennent leurs victimes, etc.

Bref, la corrélation mise en lumière par le logiciel de police prédictive demandera toujours à être analysée, interprétée, ce que seuls des policiers expérimentés sont à même de faire correctement.

3. La troisième erreur est de croire que la police prédictive nécessiterait l'achat et la mise en œuvre d'outils informatiques très sophistiqués. Bien qu'il existe en général une corrélation entre la complexité du logiciel et son pouvoir prédictif, passé un certain seuil un accroissement du pouvoir prédictif ne se traduit pas nécessairement par une plus grande efficacité de l'action policière. Autrement dit, passé un certain seuil les investissements en matière de police prédictive ont des rendements décroissants : si, par exemple, la police peut tirer utilement parti du fait de savoir qu'un cambriolage risque de se commettre dans une certaine zone de 200m², son action ne gagnera sans doute pas en efficacité si la zone indiquée par le logiciel n'est plus que de 180m².

Les logiciels dernier cri permettent de traiter plus rapidement un plus grand nombre de données, mais ceci n'est vraiment utile que dans les grandes agglomérations. Pour les services de police qui couvrent une population plus faible et dont l'activité est plus réduite de tels logiciels ne sont pas nécessaires pour faire de la police prédictive. Des outils informatiques beaucoup plus simples peuvent très bien faire l'affaire, telles que des fonctionnalités déjà présentes sur les logiciels bureautiques (Microsoft Office par exemple) ou bien des logiciels spécialisés mais gratuits, tels que CrimeStat III et Near Repeat Calculator.

Police prédictive ne rime pas inévitablement avec gros investissement ce qui, en des temps de disette budgétaire, est évidemment un très gros avantage pour ce type d'outil.

4. La quatrième erreur est de penser que des prédictions fiables suffisent automatiquement pour réduire la criminalité. Les prédictions produites par les logiciels de police prédictive ne sont rien d'autres que cela : des prédictions, des probabilités. Obtenir une baisse effective de la criminalité nécessitera toujours d'agir à partir de ces prévisions. Il reviendra toujours aux services de police de mettre en œuvre des tactiques et des stratégies appropriées pour tirer parti des prédictions fournies par l'informatique. De la même manière, une action efficace des services de police à partir des prédictions dont ils disposent n'aura que peu d'impact sur la criminalité si, de son côté, la justice ne fait pas son travail et ne punit pas de manière dissuasive les criminels.
5. La cinquième et dernière erreur est de croire que la police prédictive serait une sorte de « Big Brother » qui permettrait de surveiller tout un chacun, ou bien qu'elle conduirait nécessairement à des pratiques discriminatoires parce qu'elle ciblerait des populations particulières comme étant « à risques ».

La police prédictive ne pose que peu, voire pas, de problèmes de principe dès lors qu'elle se contente de cibler des zones à risques, comme c'est le cas avec les logiciels actuellement en service. Les données utilisées pour déterminer ces zones à risques ne contiennent pas, en effet, d'informations nominatives, et la police peut aisément avoir une politique de transparence vis-à-vis des données utilisées, de manière à apaiser les craintes que pourrait éprouver l'opinion publique à cet égard. Les données nécessaires pour délimiter des « hot spots » ne présentent en général aucun caractère de confidentialité.

Par ailleurs, seule une méconnaissance de la réalité de la criminalité et de l'action policière peut laisser croire qu'il serait « discriminatoire » de définir des zones à risques. Comme il l'a été rappelé en introduction, la criminalité n'est jamais répartie également dans la population et sur le territoire, et il n'y a d'ailleurs aucune raison qu'elle le soit. Il est du devoir de la police d'adapter son activité à cette réalité de base, et par conséquent de concentrer ses moyens sur les zones où se concentre la délinquance. C'est ce qu'elle a toujours fait, et les logiciels de police prédictive ne font que rendre plus efficace cet emploi ciblé des moyens policiers.

Au surplus il est facile de comprendre que les premiers bénéficiaires de cette plus grande efficacité policière sont les habitants des zones à risques eux-mêmes, car ils sont toujours les premières victimes de cette criminalité que la police prédictive permet de cerner plus précisément et de combattre plus efficacement.

CONCLUSION

Dans un contexte budgétaire très dégradé, et qui le restera sans doute longtemps, il est demandé aux forces de l'ordre de faire sans cesse plus avec des moyens qui n'augmentent pas, voire qui diminuent. La question du bon emploi des ressources disponibles devient donc absolument cruciale. La police prédictive peut se révéler un moyen très puissant d'optimiser ces ressources. Plutôt que de recruter de nouveaux fonctionnaires, ce qui représente souvent aujourd'hui un coût prohibitif pour les finances publiques et ne produit pas nécessairement beaucoup de résultats, il est possible de démultiplier l'efficacité de ceux qui sont déjà en poste, en les déployant au bon endroit et au bon moment. Pour un investissement qui peut rester relativement modeste, la police prédictive peut ainsi contribuer à faire baisser substantiellement la délinquance. Compte tenu du coût élevé que représente la criminalité pour la société, le retour sur investissement est très clairement positif.

Ce, bien sûr, sans compter le bénéfice incalculable que représente un crime évité pour ceux qui en auraient été victimes, et pour la société dans son ensemble.

La police prédictive est un outil récent mais qui a déjà fait la preuve de son efficacité dans de nombreuses villes. Sans être l'espèce de baguette magique que certains voudraient y voir, et que les vendeurs de ces logiciels laissent parfois miroiter, elle peut, correctement employée, apporter une contribution précieuse à l'action de la police, et ce sans poser de problèmes éthiques ou juridiques épineux. En dépit de sa sophistication technologique, la police prédictive n'est pas davantage une révolution. Elle est plutôt la continuité logique de méthodes de travail qui ont déjà permis de faire diminuer la criminalité de manière tout à fait spectaculaire aux États-Unis, et notamment à New-York, avec la mise en place du Compstat¹.

Les outils existent et sont disponibles clefs en main. Ils ont déjà été testés avec succès par d'autres. Il serait donc assurément très regrettable, et bien peu compréhensible, que les pouvoirs publics, en France, continuent de négliger cet instrument remarquable et relativement peu coûteux de lutte contre le crime.

¹ Sur ce sujet voir par exemple Laurent Lemasson, « La ville qui devint sûre », *Revue Française de Criminologie et de Droit Pénal*, n°4, Avril 2015.

BIBLIOGRAPHIE

- Nicolas Barotte, « Quand la science prédit le crime », *Le figaro*, 18 février 2015.
- Zach Friend, « Predictive policing : using technology to reduce crime », *FBI Law Enforcement Bulletin*, April 2013 (<http://leb.fbi.gov/2013/april/predictive-policing-using-technology-to-reduce-crime>).
- Charlie Beck, Colleen McCue, « Predictive policing : what can we learn from Walmart and Amazon about fighting crime in a recession ? », *The Police Chief*, vol. LXXVI, n°11, novembre 2009 (http://www.policechiefmagazine.org/magazine/index.cfm?fuseaction=display_arch&article_id=1942&issue_id=112009).
- Walter Perry, Brian McInnis, Carter Price, Susan Smith, John Hollywood, *Predictive policing – The role of crime forecasting in law enforcement operations*, RAND corporation-2013 (http://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/research_reports/RR200/RR233/RAND_RR233.pdf).
- Joel Rubin, « Stopping crime before it starts », *Los Angeles Times*, August 21, 2010 (<http://articles.latimes.com/2010/aug/21/local/la-me-predictcrime-20100427-1>).
- Louise Couvelaire, « Le logiciel qui prédit les délits », *M le magazine du Monde*, 04-01-2013 (http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2013/01/04/le-logiciel-qui-predit-les-delits_1812195_3222.html).